Genève : un CLAF dynamique

Autor(en): **jbw**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-277989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENEVE : UN CLAF DYNAMIQUE

Il y avait tellement de monde pour l'assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG) le 22 avril qu'il a fallu aller dans une salle des Halles de l'Ile : trop de monde pour « tenir » dans les splendides nouveaux locaux de la place de la Synagogue, mais assez pour approuver un budget de près de 100 000 francs et applaudir aux projets de la présidente, Arielle Wagenknecht, dont entre autres un cours pour traitement de texte et un secrétariat supermoderne, avec ordinateur, mis à la disposition des associations, contre paiement. Après la partie administrative, le nouveau président du Département de l'instruction publique, Dominique Föllmi, s'exprima comme chef de l'entreprise qui emploie le plus de personnel féminin, dont les horaires sont les plus souples : exemple, le système du « duo pédagogique » (un poste occupé à mi-temps selon entente par deux institutrices qui doivent se remplacer si l'une est malade). Mais hélas ! Quand le DIP convoqua un jeudi tout le personnel enseignant intéressé par l'informatique, sur les 700 personnes présentes, il n'y avait que 15 femmes. Sont-elles trop occupées par la vie familiale ou ne s'intéressent-elles pas à l'informatique ? — **(jbw)**

GENEVE : ODET, VOUS CONNAISSEZ ?

C'est l'Office de l'Egalité de Traitement entre femmes et hommes que le groupe des femmes socialistes propose de créer pour appliquer concrètement l'art. 4 al. 2 de la Constitution fédérale. Ce groupe a élaboré un article de la constitution genevoise (rien que ça) avec la collaboration d'Ursula Nordmann, docteur en droit, membre de la commission fédérale pour les questions féminines. L'article prévoit notamment que :

« Dans les lois et réglements, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment les hommes et les femmes.

» Un Office cantonal de l'égalité de traitement entre femmes et hommes est institué par la loi.

» Il a notamment pour tâche :

a) de collaborer, en vue de la réalisation de l'égalité de droits et de traitement, avec tous les services cantonaux et communaux,
b) de conseiller les particuliers, groupements privés et collectivités publiques,
c) d'élaborer des recommandations et d'entreprendre les investigations nécessaires à l'exécution de son mandat,
d) de formuler des propositions d'actions en vue de promouvoir l'égalité des chances,
e) de favoriser l'accès des femmes à tous les degrés de responsabilité. »

Les rédactrices de l'article font remarquer que cet office devrait être directement rattaché au Conseil d'Etat, du fait que ses compétences toucheraient à tous les départements ; dans sa mission d'investigation, il pourrait faire appel à des services administratifs ou à des tiers, comme les organisations féminines ; son coût ne devrait pas excéder 500 000 francs.

Plusieurs autres associations féminines ont présenté leur projet d'organigramme au chef du Département de justice et police. Chacune tient à se situer par rapport à ce futur bureau de la condition féminine que le Conseil d'Etat a vaguement promis.

Et c'est tant mieux. Ainsi, la preuve est faite que les femmes désirent un tel organisme, qu'il s'agisse d'un office, d'un bureau ou simplement d'un poste de déléguée.

On nous le promet pour 1987 ou 1988... si le peuple vote oui. — **(jbw)**

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.
Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.
Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG